

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le lundi 11 septembre 2023 à 19h 30 devant public à la salle du Centre Communautaire située au 3027, rue Principale à Saint-Léandre.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Monsieur Steve Castonguay, Maire Monsieur Robert Tremblay, Conseiller # 1 Madame Nicole Lacroix, Conseillère # 2 Monsieur Marc-André Bérubé, Conseiller # 3 Madame Julie Michaud, Conseillère # 4 Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5 Madame Joyce Truchon, Conseillère # 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de greffier-trésorier.

Trois (3) personnes du public assistent à la séance ordinaire

Vente terrains municipaux

André Marcil, directeur général, souligne qu'il a reçu une demande de prix pour les terrains municipaux près de l'école de Saint-Léandre.

RÉSOLUTION 2309-11

Il est proposé par <u>Monsieur Robert Tremblay</u> et unanimement résolu de vendre les terrains municipaux à leur valeur imposable avec la condition de se construire au cours de l'année suivante de l'achat.

De les offrir gratuitement à des familles ayant au moins un enfant qui doit fréquenter l'École de Saint-Léandre pendant sa période d'admissibilité, avec la condition de se bâtir au cours de l'année suivante si l'entente de fréquentation n'est pas respectée le prix de vente du terrain est la valeur imposable du terrain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

André Marcil, Directeur général,

Greffier-trésorier